



**Association française de Droit du travail et de la Sécurité sociale**

-----  
Adresser toutes les correspondances : 5, rue du Renard – 75004 Paris  
- fax : 01.42.71.39.87  
mail : [afdt.asso@gmail.com](mailto:afdt.asso@gmail.com) - <http://www.afdt-asso.fr>

**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
PRÉSENTÉ PAR A. JEAMMAUD, PRÉSIDENT,  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MARS 2009**

Ce rapport est le dernier que je présente, au nom du bureau élu en avril 2007, devant le Conseil d'administration puis devant l'Assemblée générale. Ainsi que cela a été confirmé par un courrier aux adhérents du 9 mars dernier, je souhaite en effet être remplacé à la présidence de notre Association après avoir accompli un peu plus de la moitié d'un second mandat. La faculté de démissionner à ce moment avait constitué, au printemps 2007, la condition de ma candidature à ce mandat. Cette démission n'est donc pas signe de « crise » au sein de l'AFDT, bien au contraire. Elle est liée à ma prochaine retraite de l'Université et la conviction qu'il est inopportun que notre active association soit présidée par un professeur émérite. François Gaudu, actuellement vice-président, étant candidat à la présidence tandis que je suis prêt à rester membre du bureau jusqu'au renouvellement de cet organe au printemps 2010, le changement en question constituera donc une simple permutation de fonctions,

Cet élément contextuel précisé, le rapport va s'attacher à rendre compte des activités de l'AFDT depuis avril 2008 (I) et de la préparation en cours des activités futures, sur proposition et sous le contrôle du conseil d'administration (II). On rappellera à ce propos que les activités de l'Association, ainsi que la plupart des communications présentées à l'occasion de ses manifestations, peuvent être connues grâce au site < [afdt-asso.fr](http://afdt-asso.fr) > géré par Pierre Bouaziz, secrétaire général.

## **1. LES ACTIVITÉS D'AVRIL 2008 À MARS 2009**

### **1.1. Sur le plan national**

#### **1.1.1. Les séances publiques mensuelles**

Activités les plus classiques de l'AFDT, elles ont été organisées chaque mois, à l'exception de décembre 2008 en raison de la programmation la Journée des juristes du travail, et de février 2009 où s'est tenue la Demi-journée du CA, qui remplace la séance publique mensuelle (v. *infra*).

On signalera que la 3<sup>e</sup> *Journée Gérard Lyon-Caen*, tenue le 28 mai 2008 sur « Le droit de la rupture du contrat de travail : permanences ou rupture ? », n'est pas à mettre à l'actif de l'Association puisqu'elle a été organisée par l'Université Paris 1 en vertu de l'accord d'alternance entre celle-ci et l'AFDT. En revanche, une séance supplémentaire a été proposée, le vendredi 28 novembre 2008, à l'initiative du GEFAC (Groupe d'études franco-allemand sur le contentieux du travail, animé par Meinhard ZUMFELDE, juge du travail en Allemagne et ancien professeur associé à l'Université de Cergy-Pontoise), sur *Le droit du licenciement en France et en Allemagne*

Tenues, en règle générale, au Palais de Justice de Paris, ces séances ont, comme les années précédentes, attiré une soixantaine de personnes en moyenne. Il importe de rappeler que, comme les autres manifestations de l'Association, elles peuvent être prises en compte pour la formation continue des avocats des différents barreaux du pays.

Le programme a été le suivant :

*Vendredi 18 avril 2008 :*

*L'actualité jurisprudentielle en droit de la sécurité sociale*

avec Xavier PRÉTOT et Claire COUTOU,  
conseiller et conseiller référendaire à la 2<sup>e</sup> Chambre civile la Cour de cassation

*Vendredi 16 mai 2008* : Conférence du lauréat du prix de thèse 2005 de l'AFDT  
*La définition prétorienne en droit du travail,*  
par Cyril WOLMARK, Maître de conférences à l'Université Paris X

*Vendredi 20 juin 2008* : *L'évaluation des salariés*  
avec  
Jean-Christophe SCIBERRAS, DRH des Centres d'ingénierie Renault  
et Nicolas SANDRET, médecin-inspecteur du travail DRTEFP Ile de France

*Vendredi 17 octobre 2008* :  
*Le nouveau régime de la représentativité syndicale*  
avec Georges BORENFREUND,  
professeur à l'Université Paris X – Nanterre

*Vendredi 21 novembre 2008* :  
*Les réformes de la négociation collective*  
avec Marie-Armelle SOURIAC,  
professeure à l'Université Paris X – Nanterre

*Vendredi 16 janvier 2009* :  
*Conseils de prud'hommes renouvelés, nouveau code du travail*  
(Séance destinée aux conseillers prud'hommes nouvellement élus ou renouvelés)  
avec  
Antoine JEAMMAUD, professeur à l'Université Lyon 2, président de l'AFDT  
et  
François BALLOUHEY, ancien président de chambre à la Cour d'appel de Versailles,  
conseiller à la chambre sociale de la Cour de cassation

*Vendredi 27 mars 2009* :  
*L'actualité jurisprudentielle de la Chambre sociale*  
*de la Cour de cassation*  
avec  
Marie-France MAZARS, vice-présidente de l'AFDT et conseiller-doyen  
Hervé GOSSELIN, conseiller  
Laurence PÉCAUD-RIVOLLIÉ, conseiller référendaire

### **1.1.2. La Journée des juristes du travail 2008**

Organisée en commun par l'AFDT, l'École nationale de la magistrature (ENM) et l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP), cette déjà traditionnelle journée s'est déroulée le *vendredi 12 décembre 2008* dans les locaux parisiens de l'ENM, sur le thème *La surveillance et le contrôle des salariés*.

Respectivement présidées par Jean-Denis COMBREXELLE, directeur général du travail et vice-président de l'AFDT, et Pierre BAILLY, conseiller à la Chambre sociale de la Cour de

cassation, les deux séances ont permis aux participants d'entendre des exposés ou communications d'Alex TURK, président de la CNIL, Patrick ROZENBLATT, professeur de sociologie à l'Université Lyon 2 et directeur de l'Institut d'Etudes du Travail de Lyon, Jean-Emmanuel RAY, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), Philippe WAQUET, doyen honoraire de la Chambre sociale de la Cour de cassation, Sophie FANTONI, praticien hospitalier et membre du Centre de recherche en santé, travail, environnement de l'Université Lille 2

Une table-ronde réunissant Pierre BOUAZIZ, avocat au barreau de Paris et secrétaire général de l'AFDT, Paul-Eric DROSS, inspecteur du travail, Jean-Christophe SCIBERRAS, ancien DRH des Centres d'ingénierie Renault et directeur général-adjoint de Pôle emploi, a permis de connaître le point de vue des acteurs, avant la conclusion des travaux par Antoine JEAMMAUD, président de l'AFDT

### **1.1.3. La Demi-journée du Conseil d'administration**

Cette manifestation réservée aux adhérents de l'AFDT, et dont la date a été difficile à fixer en raison du calendrier, s'est finalement tenue le 6 mars 2009 dans l'auditorium de la Maison du Barreau de Paris. Elle a été consacrée à un thème de triste mais vive actualité : *Le motif économique de licenciement*.

Elle a été structurée et animée par des communications de Dirk BAUGARDE, maître de conférences à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), Alexandre FABRE, maître de conférences à l'Université Rennes 1, Michèle PAIRAULT-MEYZER, directrice des relations sociales à Air France et trésorière de l'AFDT, Jean-Yves FROUIN, conseiller à la Chambre sociale de la Cour de cassation et professeur associé à l'Université de Tours, Franceline LEPANY et Yasmine TARASEWICZ, avocates au barreau de Paris.

### **1.1.4. L'attribution du prix de thèse de l'AFDT**

L'attribution de ce prix destiné à distinguer et faciliter la publication de l'ouvrage tiré de la thèse de doctorat du lauréat, constitue une activité remarquable de l'Association.

Le jury appelé à se prononcer sur les thèses soutenues au cours de l'année 2007 a été présidé par Alain SUPIOT, professeur à l'Université de Nantes, et composé de Christophe RADÉ, professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Marie-Armelle SOURIAC, professeure à l'Université Paris X-Nanterre, Marie-France MAZARS, conseiller doyen de la chambre sociale de la Cour de cassation, et Patrick TILLIE, avocat au Barreau de Lille. Il s'est prononcé, en janvier 2009, pour l'attribution du prix *ex æquo* à Frédéric GÉA, pour sa thèse intitulée *Contribution à la théorie de l'interprétation jurisprudentielle. Droit du travail et théorie du droit dans la perspective du dialogisme*, préparée et soutenue à l'Université Nancy II, et à Benoît GÉNIAUT, pour sa thèse *La proportionnalité dans les relations du travail. De l'exigence au principe*, préparée et soutenue à l'Université Lumière Lyon 2.

### **1.1.5. Les activités en région**

Le développement de *Section Rhône-Alpes de l'AFDT* s'est poursuivi, grâce à une équipe d'adhérents animée par Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL, maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2 et membre du Conseil d'administration de l'AFDT, avec le concours d'avocats lyonnais (Myriam PLET et Philippe CLÉMENT), d'universitaires stéphanois (Marc VÉRICEL et Sylvaine LAULOM) et de Thomas KAPP, directeur départemental adjoint du travail dans la Drôme. Elle a organisé des réunions et débats publics à Lyon (en collaboration avec l'Ecole des

Avocats de Lyon), Saint-Etienne, Chambéry, et s'apprête à tenir une première manifestation à Valence (en collaboration avec la DDTEFP de la Drôme).

La constitution d'une *Section Lorraine* est en cours, à l'initiative de Patrick ADAM, maître de conférences à l'Université Nancy II, et Frédéric GÉA, maître de conférences à l'Université de Metz.

#### **1.1.6. Les manifestations soutenues**

L'AFDT œuvre également à la connaissance et à la discussion du droit social en apportant son soutien – sous forme de publicité et, le cas échéant, de prise en charge de certains frais ou de concours de responsables de l'AFDT - à des colloques ou séminaires organisés par des Universités ou d'autres organismes.

1/ L'AFDT a apporté au Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (COMPTRASEC) de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV (UMR CNRS), le soutien qu'elle s'est naguère engagée à lui assurer régulièrement pour l'organisation de son *Séminaire International annuel*. Ce séminaire, qui réunit des jeunes chercheurs du monde entier, s'est déroulé à Bordeaux au cours de la première quinzaine de juillet 2008 sur *Libertés individuelles et relations de travail : le possible ; le permis et l'interdit*, et sous le double patronage de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale et de l'AFDT.

2/ Le Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi (LIRHE) de l'Université des Sciences sociales de Toulouse (Toulouse I), a organisé, le 3 octobre 2008, une nouvelle *Journée Michel Despax*, sur le thème *Co-activité, compétences et territoires. Des dispositifs innovants*. Thérèse AUBERT-MONPEYSSSEN, professeure à l'Université locale et membre de l'AFDT, a joué un rôle important dans la conception et le déroulement cette manifestation parrainée par l'Association (dont le président devait animer la table ronde finale, mais en a été empêché par un problème de santé).

### **1.2. Sur le plan international**

#### **1.2.1. La participation à la vie de la Société internationale**

1/ Une délégation de l'AFDT, conduite par François GAUDU, vice-président, a participé au IX<sup>ème</sup> Congrès régional européen de droit du travail et de la sécurité sociale, qui s'est déroulé à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), du 16 au 19 septembre 2008. Alain BOUILLOUX, maître de conférences à l'Université Lumière Lyon 2, avait répondu au questionnaire préparé par Tomas DAVULIS, professeur à l'Université de Vilnius, rapporteur sur le thème *L'impact du vieillissement sur les régimes de pension en Europe*.

2/ En marge de ce congrès européen s'est tenue la réunion annuelle du Comité exécutif de la SIDTSS, dont sont membres Jean-Maurice VERDIER, président honoraire de la Société, et Antoine JEAMMAUD, qui était représenté par François GAUDU. Cette réunion a été principalement consacrée à l'élection du nouveau président de la SIDTSS : Michel SEWERYNSKI, professeur à l'Université de Lodz (Pologne), candidat notamment soutenu par l'AFDT, a été aisément élu et succédera à Kazuo SUGENO, à l'occasion du Congrès mondial de Sydney, en septembre 2009.

3/ L'AFDT a consacré une part de son activité à la préparation du XIX<sup>ème</sup> Congrès mondial qui se tiendra à Sydney (Australie), du 1<sup>er</sup> au 4 septembre 2009. Désignés à cet effet par l'Association en tant que membre de la Société, Yves CHAGNY, doyen honoraire de la Cour de cassation et

membre du bureau de l'AFDT, Franck PETIT, professeur à l'Université d'Avignon, et Jean-Pierre CHAUCHARD, professeur à l'Université de Nantes, ont préparé et envoyé les rapports français sur chacun des trois thèmes inscrits au programme.

4/ Antoine JEAMMAUD a été invité à prononcer, sur le thème « Les droits fondamentaux des travailleurs : consécration et protection », l'une des deux conférences magistrales de la séance solennelle d'ouverture du XI<sup>ème</sup> Congrès d'Amérique centrale et des Caraïbes, qui s'est tenu à Panama du 15 au 17 octobre 2008 sous l'égide de la SIDTSS.

### **1.2.2. Les relations européennes**

L'AFDT a renforcé ses liens avec les associations nationales de pays voisins.

Ainsi a-t-il été décidé d'accepter l'invitation des associations italienne (AIDLASS) et espagnole (AEDTSS) de participer au Séminaire méditerranéen qui se tiendra à Cagliari (Sardaigne), en avril 2009, en envoyant une délégation de personnes aptes à présenter des rapports français sur les différents thèmes inscrits à l'ordre du jour, et conduite par Hélène MASSE-DESSEN, avocate au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, vice-présidente de l'AFDT. Il a également été décidé que le président ou un vice-président de l'AFDT assisterait aux prochains congrès de l'AIDLASS, à Catane, et de l'AEDTSS, à Logroño.

L'Association espagnole (AEDTSS) a proposé à l'AFDT de signer un accord de coopération analogue à celui qu'elle a déjà signé avec l'Association italienne, et le bureau propose au Conseil d'administration de répondre favorablement à cette initiative.

## **2. LES ACTIVITÉS FUTURES**

### **2.1. Les séances mensuelles**

Le bureau de l'AFDT a mis sur pied les séances qui se dérouleront jusqu'au terme de la « saison » 2008-2009. L'une sera consacrée à *L'actualité jurisprudentielle en droit du travail au Conseil d'Etat*, avec le concours d'Anne COURRÈGES, Luc DEREPAIS et Yves STRUILLOU, maîtres des requêtes au Conseil (19 juin). L'autre permettra d'entendre, selon l'heureux usage, les lauréats du prix de thèse 2006, Laure CAMAJI et Alexandre FABRE (26 juin).

### **2.2. La IV<sup>ème</sup> Journée Gérard Lyon-Caen**

Elle se déroulera à Paris (dans les locaux de l'ENS, rue d'Ulm), le vendredi 5 juin 2009, sur un thème particulièrement illustré par l'œuvre de l'inoubliable président d'honneur de l'AFDT, dont on se souvient qu'il ne s'était pas cantonné au droit du travail mais avait également abordé le domaine du droit de la protection sociale. Le bureau a proposé au Conseil d'administration d'en confier la préparation à Isabelle VACARIE, professeure à l'Université Paris X-Nanterre, et à Anissa ALLOUACHE, chercheuse à l'IRERP de cette même Université, qui ont finalement monté et présenté le programme d'une journée intitulée *Le droit dans les politiques de protection sociale*.

### **2.3. Les prochaines manifestations soutenues**

1/ L'AFDT apportera son soutien au prochain Colloque de droit du travail de Lyon, organisé par l'Equipe de recherche en droit social de l'Institut d'Etudes du Travail de Lyon (Université Lumière Lyon 2), qui se tiendra les 15 et 16 mai 2009 sur *Les périmètres du droit du travail*.

2/ L'AFDT soutiendra, conformément à son engagement, la prochaine édition du *Séminaire international de droit comparé du travail, des relations professionnelles et de la sécurité sociale*, organisé par le COMPTRASEC, Centre de Droit comparé du Travail et de la Sécurité sociale UMR CNRS 5114, qui se déroulera en juillet 2009 sur *Les travailleurs pauvres et le droit social*.

### **2.4. La Rencontre d'automne de l'AFDT, 2009**

Le bilan extrêmement positif de la rencontre d'Avignon en septembre 2007 a suscité une forte demande de renouveler ce genre de manifestation. Le bureau a proposé au Conseil d'administration de tenir la prochaine *Rencontre d'automne*, les 25 et 26 septembre prochains, au Château de Goutelas-en-Forez (Loire), avec un programme partagé entre un débat approfondi sur le rôle du juge en droit du travail, en particulier dans la conjoncture actuelle, et l'examen de questions d'actualité.

### **2.5. La participation aux activités de la SIDTSS**

Une délégation de l'AFDT participera au XIX<sup>ème</sup> Congrès mondial qui se déroulera à Sydney (Australie), du 1<sup>er</sup> au 4 septembre 2009. Elle sera composée d'Antoine JEAMMAUD, chargé par la SIDTSS du rapport général sur le thème « Représentation des travailleurs et dialogue social au lieu de travail », François GAUDU, qui sera alors le président de l'Association française et son représentant au Comité exécutif de la Société internationale, Marie-France MAZARS et Patrick TILLIE, vice-présidents, Franck PETIT et Jean-Pierre CHAUCHARD, rapporteurs français sur les thèmes 2 et 3 du Congrès (voir *supra* point 1.2.1., 3/).

Antoine JEAMMAUD

Président de l'AFDT